

Hérouville Saint Clair, le 15 octobre 2019

académie
Caen 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Calvados

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Monsieur Daniel MAXI
Président
Centre Ligue 14 "Les Marines"

Ligue de L'enseignement du Calvados
Président
16 rue de la Girafe - BP 5091
14078 CAEN CEDEX 05

Division de l'organisation
Scolaire et de la scolarité
DOSS 2

Réf. :MCGF/IM/2019-7247

Dossier suivi par

Isabelle MARTIN

Téléphone

02 31 45 96 15

Télécopie

02 31 45 96 70

Mél.

dsden14-doss24@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Monsieur le Président,

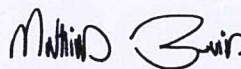
Pour faire suite à la réception du dossier que vous m'avez fait parvenir, j'ai l'honneur de vous informer que je procède au renouvellement de l'inscription au répertoire départemental des structures d'accueil, sous le numéro 34, du centre d'hébergement « **Centre Ligue 14 "Les Marines"** » à **OUISTREHAM**, jusqu'au **14 novembre 2022**.

La capacité du centre d'hébergement est de 62 couchages dont 30 pour des élèves de moins de six ans.

Pour le cas où des travaux seraient réalisés avant l'échéance du 14 novembre 2022, une nouvelle demande d'inscription devrait être effectuée auprès de mes services.

Par ailleurs, l'avis favorable de la commission de sécurité concernant le centre est valable jusqu'au 25 novembre 2019. **Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir le nouvel avis** dès qu'il sera en votre possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Mathias BOUVIER